

République démocratique du Congo



© United Nations Cartographic Section

Population totale	65.800.000
% de la population de moins de 15 ans	48,2%
% de la population rurale (2007)	57%
Taux de mortalité infantile pour 1000	92/1000
Taux de mortalité infanto-juvénile pour 1000 naissances vivantes	148/1000
Taux de mortalité maternelle pour 1000 naissances vivantes	5,49
Dépenses totales consacrées à la santé en % du Produit Intérieur Brut (2008)	4%
Dépenses publiques consacrées à la santé en % des dépenses publiques du gouvernement (2008)	2,5%
Indice du Développement humain sur 177 pays (2005)	0,336
Revenu National Brut per capita en \$	100
% de la population en dessous du seuil national de pauvreté	80%
Taux d'alphabétisation des hommes de +15 ans	83,1%
Taux d'alphabétisation des femmes de +15 ans	62,3%
% de la population ayant accès à l'eau potable	48%
% de la population ayant accès aux soins de santé	40-50%

Sources : EDS 2007 et Rapport santé et pauvreté

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, la RDC a connu des crises à répétition (rébellions des années 1961 à 1964 d'une part et 1978 à 1980 d'autre part ; pillages des années 1991 et 1993 ; guerre de libération des années 1996 et 1997 ; guerre d'agression des années 1998 à 2001) qui ont eu des conséquences dramatiques sur la vie de la nation en général et sur le système de santé en particulier. L'adoption de la nouvelle Constitution en décembre 2005 et l'organisation des élections présidentielle et législative en 2006, ont couronné le processus de démocratisation ainsi que le retour de la RDC vers un Etat de droit avec un pouvoir exécutif, un parlement et un pouvoir judiciaire séparés.

Plaque tournante de la géopolitique africaine pendant les années de la guerre froide, en raison principalement de sa position géostratégique, la RDC a bénéficié de la part de ses parrains occidentaux, de beaucoup de financements qui n'ont malheureusement pas servi à induire le développement du pays. La RDC est actuellement classée parmi les pays les plus pauvres du monde, malgré ses immenses ressources naturelles, le dynamisme reconnu et l'esprit d'entreprise de sa population. La décennie de conflit, aggravée par la mauvaise gouvernance, a eu des effets dévastateurs sur l'économie nationale. Le PIB a ainsi successivement baissé de US \$380 (1960) à US \$224 (1990). Il était de l'ordre de US \$120 en 2006¹. La RDC occupe le 167^{ème} rang sur les 177 pays dans le classement des pays sur l'IDH¹.

La performance enregistrée par la RDC depuis 2001 a facilité l'accès du pays à l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). Les Conseils d'Administration de la Banque Mondiale (BM) et du Fonds Monétaire International (FMI) se sont mis d'accord sur un Point d'Achèvement flottant. La date approximative d'atteinte du Point d'Achèvement dépend ainsi en grande partie de l'engagement du Gouvernement en faveur des réformes économiques à mettre en œuvre et sa performance dans leur exécution. La fin de l'année 2008 a été retenue mais, le dérapage enregistré au début de l'année et le contexte de l'économie mondiale, soulèvent quelques inquiétudes quant à l'atteinte du point d'achèvement avant décembre 2009.

Dans l'ensemble, l'on peut affirmer que la situation économique reste très fragile. Mais l'espoir demeure au regard de l'orientation prise par le gouvernement pour la relance de l'économie par de grands travaux d'infrastructures dans une nouvelle approche de partenariat. L'accord sino-congolais est à placer dans ce cadre. Mais une fois de plus, sans des mesures énergiques visant à mettre fin à la corruption et à l'impunité, il sera illusoire de chercher à sortir le peuple congolais du cercle vicieux de la pauvreté et des conflits.

SANTE & DEVELOPPEMENT

OPPORTUNITES

Les principales opportunités sont :

- La fin de la guerre et le retour progressif de la paix dans le pays
- la décentralisation de l'appui de l'OMS en provinces
- l'élaboration et le début de la mise en œuvre du DSCRP avec atteinte du point de décision de l'initiative PPTE pour l'effacement de la dette

DEFIS

Les défis actuels auxquels le secteur de la santé doit faire face sont :

- Rebâtir un système de santé à même de répondre aux besoins des populations sortant de plusieurs années de crise (conflits armés, catastrophes naturelles)
- Mettre en place un système de financement des soins permettant l'équité dans l'accès
- Améliorer la capacité de gestion de l'ensemble du système de santé en conformité avec la nouvelle Constitution qui instaure la décentralisation avec des compétences propres aux différents niveaux du pays
- Formuler et/ou renforcer et surtout vulgariser les politiques et stratégies dans certains domaines stratégique
- Réduire l'excès de morbidité et de mortalité notamment par la mise en œuvre des programmes multisectoriels performants de lutte contre la maladie qui tiennent compte des facteurs déterminants
- Faire face efficacement aux urgences y compris la gestion de l'action humanitaire et des violences sexuelles
- Renforcer le leadership du ministère de la santé dans un contexte de partenariat multiple.

PARTENARIATS

Partenaires multilatéraux (Banque mondiale, Banque Africaine de développement, Union Européenne, les initiatives mondiales de financement : GAVI, Fonds mondial de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA ; les agences UN : UNICEF, UNFPA, OMS, ONUSIDA)

Partenaires bilatéraux (USAID, Belgique, Canada, Japon, Allemagne, Grande Bretagne, France, Italie, Suède).

OPPORTUNITES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de l'aide au développement NOMBREUSES INITIATIVES INTERNATIONALES DE FINANCEMENT COLLABORATION ENTRE LES AGENCE DES NATIONS UNIES (ONE UN) 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une approche sectorielle COORDINATION DES INTERVENTIONS DES PARTENAIRE

AGENDA STRATEGIQUE DE L'OMS

L'analyse de la situation, indique que la RDC est dans la phase transitoire. La crise va certainement se poursuivre dans la partie orientale du pays. Les priorités pour le Gouvernement de la RDC, les prochaines années seront consacrées à la reconstruction du pays, portée par les « cinq chantiers de la République ». L'OMS qui joue un rôle important de coordination et d'appui technique avec les partenaires dans le domaine de la santé et des actions humanitaires, devra jouer un rôle plus stratégique dans les années à venir, en fonction des besoins du pays, sur la base d'un partenariat dynamique.

C'est dans cette nouvelle perspective, et partant des fonctions essentielles de l'OMS, et au regard des axes stratégiques retenus, que les actions prioritaires sur lesquelles seront focalisées les interventions au cours des six prochaines années (2008-2013), période que couvre la nouvelle stratégie de coopération entre l'OMS et la RDC se présentent de la manière suivante :

Appui institutionnel au ministère de la santé

- Formulation/révision des politiques nationales de santé
- Renforcement du système de santé
- Renforcement de la capacité nationale pour la gestion des ressources humaines
- Appui à la mise en œuvre de la politique pharmaceutique nationale
- Appui à la relance des soins de santé primaires

Appui à la Santé de la femme, de l'adolescent et survie de l'enfant

- A l'actualisation/élaboration des documents normatifs relatifs à la santé de la femme à travers tout le cycle de leur vie, de l'adolescent et de l'enfant
- la mise en œuvre de la feuille de route pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale en assurant le renforcement du partenariat et le plaidoyer pour la mobilisation des ressources
- Réorientation du système de santé de manière à offrir des services de santé répondant aux besoins spécifiques des femmes en matière de santé y compris les problèmes de violences sexuelles et toutes autres formes de violence envers la femme,
- la mise en œuvre des standards de services de santé adaptés aux adolescents et jeunes

Appui à la Prévention et lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles

- Elaboration des documents stratégiques sur la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme : document sur la vision nationale sur la lutte contre le VIH/Sida ; plan stratégique national de lutte contre le VIH/Sida du secteur de la santé, plan stratégique de lutte contre le paludisme
- Mise en place d'un système d'alerte efficace et de surveillance épidémiologique
- Appui institutionnel pour la coordination et l'harmonisation des interventions de lutte contre le Palu, la TB et le VIH/Sida
- Appui au renforcement du système national d'approvisionnement des médicaments et intrants pour la lutte contre les maladies
- Appui pour le renforcement des laboratoires pour les diagnostics des maladies transmissibles.
- Appui au Programme Elargi de Vaccination (PEV) et au renforcement de la lutte contre les maladies en voie d'éradication/élimination et des maladies tropicales négligées

Gestion des conséquences sanitaires des urgences et des catastrophes

- Appui dans l'élaboration de la politique nationale en matière des urgences (documents cadres qui organisent les urgences) ;
- Appui dans la mise en place des mécanismes pour la coordination des interventions des urgences et actions humanitaires (épidémies, catastrophes) ;
- Appui dans l'élaboration des plans de contingence de la prise en charge des urgences et catastrophes y compris les épidémies des maladies émergentes;
- Promotion de la santé, l'identification, la prévention et la réduction des facteurs de risque majeurs pour la santé; l'élaboration des politiques favorables à la santé; et le renforcement de l'action communautaire par notamment la promotion des comportements et styles de vie favorables à la santé.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, veuillez consulter les sites Web ci-après :

Page Web de l'OMS consacrée au pays : <http://www.who.int/countries/cod/fr>

© Organisation mondiale de la Santé 2009 - Tous droits réservés.

Les fiches présentant les Stratégies de Coopération avec les Pays ne sont pas une publication officielle de l'OMS. Les cartes qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.